



**Monsieur Jean AGULHON**  
Directeur Général Adjoint  
DRH de la RATP  
54, quai de la Rapée  
75599 PARIS Cedex 12

Bagnolet, le 17 mars 2021

Monsieur le Directeur Général Adjoint,

Lundi 15 mars, le Premier Ministre rencontrait les partenaires sociaux et annonçait la reconduction de la « prime Macron ». Les employeurs sont encouragés à verser jusqu'à 1000 euros (*et même 2000 euros sous certaines conditions*), défiscalisés et exemptés de cotisations sociales.

La cible privilégiée du gouvernement est celle des salariés de « deuxième ligne », qui ont continué leur activité en dépit de la crise sanitaire et se sont révélés indispensables au bon fonctionnement de notre économie.

Les salariés du transport public sont identifiés dans la liste établie par les services de Madame Borne.

Dans cette logique, l'UNSA RATP sollicite l'Entreprise pour qu'elle engage une réflexion sur l'attribution d'une prime Macron en 2021 au bénéfice de ses agents.

Dans l'espoir que cette demande retiendra votre attention, recevez Monsieur le DRH, mes sincères salutations.

Secrétaire Général